

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2010)
Heft: 1885

Artikel: Armée : le rapport du changement immobile et de la discorde
Autor: Tille, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1009891>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

représentent 90% de la somme des bilans bancaires du pays. Deux records absolus qui mettent l'économie helvétique à la merci d'une défaillance majeure de l'un ou l'autre des deux grands. En effet, leur insolvabilité entraînerait la paralysie du trafic des paiements et très concrètement des dizaines de milliers d'entreprises ne pourraient plus verser de salaires et honorer leurs factures.

Il a fallu qu'UBS se trouve au bord du gouffre pour que les autorités politiques, l'organe de surveillance et l'opinion publique prennent conscience de cette dépendance et de ses conséquences catastrophiques. Ce qui était l'objet de la fierté nationale et devenu risque systémique à éviter d'urgence.

Les mesures proposées sont-elles suffisantes pour éviter à la collectivité de se porter à nouveau au secours des ces géants trop grands pour couler («*too big to fail*»)? Nombre de commentateurs, les partis bourgeois⁷, la Banque nationale⁸ l'affirment, et

les banques concernées⁹ se disent prêtes à les assumer. La Suisse pourrait même servir de modèle au reste du monde – le *Swiss Finish* double les exigences en fonds propres par rapport à ce que préconise la Banque des règlements internationaux¹⁰ (Bâle III) – selon le patron de la BNS¹¹.

Pourtant, des experts qu'on ne peut guère soupçonner d'antipathie envers le monde bancaire émettent de sérieux doutes.

Principale critique, le fait que les banques elles-mêmes seront juges des risques auxquels sont exposés leurs actifs, risques qui détermineront leurs besoins en capitaux propres. Voilà le point faible de la régulation qui peut inciter les banques à minimiser leurs risques, note Hans Geiger¹², professeur émérite d'économie bancaire à l'Université de Berne; des exigences de fonds propres en proportion des engagements ou du revenu brut auraient été préférables.

Niklaus Blattner¹³, ancien directeur de l'Association suisse des banquiers et ancien vice-président de la BNS insiste sur l'importance du contrôle. Selon lui, la chute d'UBS aurait pu être évitée ou du moins atténuée si la Finma – l'autorité de surveillance des marchés financiers – et la BNS avaient appliqué avec plus de détermination les prescriptions alors en vigueur. Ont manqué le soutien politique et les compétences professionnelles nécessaires pour détecter les risques et affronter les banques.

On peut donc conclure que des prescriptions toujours plus complexes et nombreuses n'auront que peu d'impact si les autorités de surveillance ne disposent pas de ressources humaines en nombre et en qualité. Au-delà de la mise en forme légale des mesures de régulation, il faudra donc observer attentivement si ces autorités demanderont ces moyens et si elles les obtiendront.

Armée: le rapport du changement immobile et de la discorde

Albert Tille • 10 octobre 2010 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/15581>

L'armée entre mythes et réalités, Ueli Maurer et le Conseil fédéral

Le rapport³ du Conseil fédéral sur l'armée 2010 ne manque pas de vigueur. Les effectifs se limiteront à 80'000 hommes, une réduction de 40% par

rapport à la situation actuelle. Ce chiffre est impressionnant en regard des 625'000 hommes que comptait l'armée à la fin de la guerre froide, il y a 20 ans.

Ce radical dégraissage se fera dans le cadre limité de la neutralité, de l'armée de milice et

de l'obligation de servir. Ces trois tabous politiques sont ancrés dans la Constitution et confirmés par le rapport insipide sur la sécurité de la Suisse (DP 1867⁴). L'exercice est donc limité d'avance, en ignorant les très légitimes interrogations sur le bien fondé des principes hérités

d'un autre siècle.

Mais le rapport irrite plus encore par son contenu véritablement schizophrénique. Le texte est visiblement écrit à deux mains. Il y a d'abord la patte du Conseil fédéral qui affirme vouloir remettre de l'ordre dans la maison en fixant des objectifs précis. Les dépenses seront plafonnées à 4,4 milliards par année et des effectifs bien déterminés seront affectés aux diverses tâches de l'armée. Mais lorsqu'on entre dans les détails, on lit alors des explications semant la discorde, visiblement rédigées par des représentants de l'armée.

Les coupes et les économies imposées par le gouvernement représentent de sérieuses menaces. L'immobilité dans le changement et la discorde apparaissent tout au long de ce rapport jargonnant à souhait. Voyons plutôt.

La tâche traditionnelle de l'armée est la défense du territoire. Bien qu'une attaque militaire soit «*improbable sans être totalement exclue à long terme*», il faut conserver la capacité et le savoir-faire de la défense. C'est le principe de précaution. Mais on réduira drastiquement l'effectif des forces prêtes au combat à 22'000 hommes, avec les armements. Or, pour faire des

économies il faudrait peut-être supprimer l'artillerie, et pourquoi pas également les blindés, ajoute Ueli Maurer. Que resterait-il alors d'une défense terrestre désarmée que l'on prétend vouloir conserver?

La défense aérienne pose un autre dilemme. Pour assurer la sécurité du pays, 22 nouveaux avions sont nécessaires en remplacement des Tiger. Mais il faudrait y renoncer si l'on entend respecter l'enveloppe financière. L'alternative, une alliance avec nos voisins n'est pas possible à cause de notre neutralité. Cette impasse pourrait être levée si la Suisse acceptait l'idée qu'une alliance défensive est possible tout en restant neutre, comme le reconnaissent l'Autriche, la Suède, la Finlande et l'Irlande.

Comme l'affirme l'expert berlinois Otfried Nassauer, un accord de défense avec l'Autriche garantirait, sans nouvel avion, la sécurité aérienne de la Suisse. Quant à la menace à plus long terme des missiles intercontinentaux (DP 1881⁵), elle ne pourrait être écartée que par une alliance défensive plus large.

L'examen des autres tâches de l'armée contient également son lot de polémiques. Le plus gros de l'effectif de l'armée de demain, 35'000 hommes, sera affecté à

l'appui aux autorités civiles: garde d'ambassades, sécurisation de lieux sensibles comme les aéroports, les centrales nucléaires, aide en cas de catastrophe naturelle. Mais attention, danger. En cas d'attaque aérienne, doublée de menaces d'attentats terroristes, les effectifs seraient insuffisants. D'autre part, les économies imposées dans l'équipement de ces troupes compromettraient les prestations des engagés.

Le contrôle aérien, les services de renseignements, les radios d'ambassade et toute une série de prestations techniques au service des autorités civiles occuperont 22'000 personnes. Ce troisième volet d'activité de l'armée semble épargné par la rigueur des économies. Donc pas de polémique à ce sujet dans le rapport. Mais on peut se demander si ces activités hautement spécialisées peuvent être exercées par des miliciens. Le rapport est muet à ce sujet. On ne saurait remettre en question le principe de la milice, comme on ne discute pas d'un assouplissement de la neutralité.

Le rapport sur l'armée basé sur le refus de remettre en question les mythes helvétiques révèle un conflit entre le ministre de la défense et la majorité du Conseil fédéral. Il est aveuglant et provocateur.

Genève: des logements, mais ailleurs

Jean-Daniel Delley • 11 octobre 2010 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/15589>

Nouvel affrontement autour de l'aménagement du territoire

Trouver un logement à Genève relève du tour de force. D'où la nécessité unanimement

reconnue de construire, et rapidement. Même unanimité ou presque pour déplorer le manque